COMMUNIQUÉ

Le CFA, planète à part de l'armée de l'Air et de l'Espace ?

Visiblement, l'armée de l'Air et principalement la DRHAA, n'ont que faire du dialogue social et des organisations syndicales.

En effet, alors que le Comité Technique de Réseau a eu lieu le 17 juin 2021, nous découvrons par l'intermédiaire d'un Powerpoint émanant du Commandement des Forces Aériennes (CFA) qu'une réorganisation de la fonction logistique dans l'armée de l'Air et de l'Espace est d'ores et déjà mise en œuvre.

Nous en voulons pour preuve que certains personnels civils se sont vu imposer leur changement d'affectation du jour au lendemain sans aucune information. Plus grave, aucune commission locale de restructuration (CLR) ni antenne mobilité reclassement (AMR) n'a été mise en place dans le cadre de ces réorganisations. Sauf erreur de notre part, ces mesures ne figurent dans aucune décision ministérielle ni aucun arrêté de restructuration. Depuis que l'armée de l'Air est devenue l'armée de l'Air et de l'Espace, elle a apparemment décidé de vivre seule sur sa planète.

Pourtant, cette réorganisation est loin d'être anodine, puisqu'elle annonce une externalisation plus importante de la fonction logistique et un « gain » de personnels civils. Pour **Force Ouvrière**, gain de personnels signifie suppressions de postes, qu'on le veuille ou non.

A la lecture du document, on constate, encore une fois, le peu d'appétence légendaire de l'armée de l'Air pour l'emploi de personnels civils. En effet, cette réorganisation induit un besoin en RH dans les unités ESTA, ST, EDSA, ESTSA, SIC et ESME de 211 personnels militaires et **ZERO** civils. Chassez le naturel, il revient au galop ! Et c'est bien connu, tous ces effectifs répondent à un besoin crucial de l'armée de l'Air en matière de projection des forces. En l'occurrence, pourquoi les généraux de l'armée de l'Air se gêneraient-ils puisqu'aucun ministre ni aucune administration jusqu'à maintenant n'a eu le courage ni même la volonté de leur imposer une autre politique d'emploi ?

Tout ceci est juste hallucinant quand on connait les difficultés de recrutement que rencontre l'armée de l'Air aujourd'hui.

Mais au-delà de la politique RH que **FO** dénonce depuis des années, c'est aussi la forme qui pose problème. Aucun dialogue, aucune information n'ont été initiés à l'adresse des organisations syndicales. Aucun texte d'organisation n'a été présenté au CTR ou au CTM (Comité technique ministériel). Ni le DRHAA ni même ceux qui sont en charge de le conseiller n'ont jugé bon de l'inscrire à l'ordre du jour de ces instances. C'est pourtant juste leur travail.

Pour **FO DÉFENSE**, cette situation est inacceptable et témoigne d'un mépris envers les personnels civils et les organisations qui les représentent. La fédération intervient dès maintenant auprès du cabinet de la ministre et demande à être reçue sans délai par le nouveau chef d'État-major (CEMAA).

PARIS, le 7 septembre 2021

Fédération Syndicaliste FO de la Défense des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés
46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05 • Fax 01 42 46 19 75
www.fodefense.com